

# Réaménagement écologique du bassin des Moulinets : un chantier au service de la biodiversité et de la sécurité

À Eaubonne, le bassin des Moulinets va faire l'objet d'un réaménagement écologique destiné à restaurer ses berges, renforcer la sécurité des promeneurs et valoriser la biodiversité du site. Ce chantier, piloté par le SIARE en concertation avec les collectivités locales, débutera au printemps 2026 pour une durée estimée à trois mois.



## Un ouvrage hydraulique emblématique du territoire

Situé à Eaubonne, le bassin des Moulinets est un ouvrage de rétention des eaux pluviales traversé par le ru de Montlignon, également appelé ru d'Enghien. Il doit probablement son nom à la présence historique de petits moulins sur ce secteur.

D'une superficie d'environ 9 320 m<sup>2</sup>, ce bassin possède une capacité de stockage de 31 000 m<sup>3</sup> d'eau. Créé en 1963 comme bassin de retenue « à sec » pour réguler les eaux pluviales et limiter les risques d'inondation, il a ensuite été agrandi et transformé en parc paysager en 1997, avec la création d'un plan d'eau permanent d'environ 19 000 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, ce site constitue un espace de promenade apprécié des habitants, reconnu pour son cadre naturel et son caractère apaisant.

## Des berges fragilisées par l'érosion

Avec le temps, certaines berges du bassin se sont progressivement dégradées. L'érosion a notamment provoqué l'effondrement partiel d'un cheminement piéton en pied de berge nord.

Un diagnostic complet a été réalisé sur l'ensemble du site. Les conclusions ont montré que, sur les 440 mètres de berges, plusieurs sections présentent un état de dégradation avancé nécessitant une réhabilitation. L'objectif est double : garantir la sécurité des usagers tout en améliorant la qualité écologique et paysagère du bassin.

## Un projet de renaturation et de valorisation écologique

Le projet prévoit des aménagements visant à restaurer les berges et à renforcer les fonctionnalités écologiques du site.

Parmi les actions envisagées figure notamment la création d'une descente à oiseaux, en extension de l'îlot central. Cette installation permettra de limiter le piétinement des berges par les oiseaux, en particulier les oies bernaches, très présentes sur le site.

Ces aménagements contribueront à préserver les milieux naturels tout en améliorant l'intégration paysagère du bassin.

## Un chantier coordonné avec les acteurs du territoire

Les travaux devraient débuter fin mars 2026 pour une durée d'environ trois mois. Durant une partie du chantier, le bassin des Moulinets sera temporairement fermé au public afin de garantir la sécurité des visiteurs et le bon

déroulement des opérations.

Le projet est mené en concertation avec les communes d'Eaubonne et de Margency, ainsi qu'avec la Communauté d'agglomération Val Parisis, avec le soutien du Conseil départemental du Val-d'Oise. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études Ingetec, tandis que les travaux seront réalisés par l'entreprise CDES.

À travers ce projet, le SIARE poursuit son engagement en faveur de la gestion durable des eaux pluviales, de la prévention des inondations et de la préservation de la biodiversité sur le territoire.

#### Infos pratiques

Dans le cadre des travaux, l'accès au bassin par des poids lourds s'effectuera via la rue des Moulinets, à Eaubonne.

Par conséquent, le stationnement sera strictement interdit dans cette rue pendant toute la durée du chantier, soit une période de trois mois à compter du dimanche 29 mars 2026.